

Canton d'Enne et Alzou

Commune d'AUBIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'AUBIN

Séance du 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Monsieur Michel BAERT.

Etaient présents : M. Michel BAERT – Mme Michèle JOSEPH-EDMOND – Mme Christine TEULIER – M. Maurice COUDERC – Mme Charlène CUESTA – M. Lionel AULANIER – Mme Brigitte CUESTA – M. Alain SOLIGNAC – Mme Laurianne VINCENT – MM. Jean-Pierre BALDIT – Théo BENTRARI – Mme Emilie DUSSAUSOY – MM. Yves SVEC – Bernard D'IVERNOSIS – André MARTINEZ – Mmes Christine DELPOUVE – Anne-Marie PRIOLEAU – Brigitte RODRIGUEZ.

Procurations : Mme Magali GARRIC à M. Maurice COUDERC,
M. Laurent ALEXANDRE à m ; Michel BAERT,
Mme Mathilde KART-BENTRARI à M. Théo BENTRARI,
Mme Marie-Claude AGELOU à Mme Christine TEULIER,
Mme Amélia AYORA à M. Alain SOLIGNAC,
Mme Renée BELIERES à Mme Michèle JOSEPH-EDMOND.

Absents : MM. Gilles AUGUSTE – Yves GRUSZKA – Francis GAUBERT.

Conformément à l'article L 121.4 du Code des Communes il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Michèle JOSEPH-EDMOND ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Demande de Subventions – Street-Art.

Monsieur le Maire expose qu'en partenariat avec DECAZEVILLE COMMUNAUTE pour la diffusion de Street-Art, la Commune d'AUBIN est retenue au titre de 2022 pour la création de différentes œuvres sur différents sites de la Commune (Mur des Forges, façades de l'agence postale du GUA, Rue Alary, etc...).

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

DECIDE de solliciter le Département afin de compléter le financement apporté par DECAZEVILLE COMMUNAUTE par une demande de subvention auprès de ce dernier dans le cadre de la valorisation du patrimoine.

ARRETE le plan de financement ci-dessous comme suit :

Dépenses	HT	Financements	HT
Cachet artistiques prestations		Département 22.85 %	8 000 €
Anna Conda	4 100 €	Commune AUBIN	
Braga Last	5 000 €	Auto-financement	7 000 €
Alex	2 600 €	20 %	
Sonia	900 €	Decazeville	
WD	8 000 €	Communauté	20 000 €
Total	20 600 €	57.15 %	
Hébergement			
Anna Conda	1 400 €		
Braga Last	1 400 €		
Alex	0 €		
Sonia	0 €		
WD	1 500 €		
Total	4 300 €		
Peintures			
Anna Conda	1 500 €		
Braga Last	1 500 €		
Alex	1 500 €		
Sonia	700 €		
WD	2 100 €		
Total	7 300 €		
Transport			
Anna Conda	600 €		
Braga Last	600 €		
Alex	0 €		
Sonia	400 €		
WD	1 200 €		
Total	2 800 €		
Total	35 000 €	Total	35 000 €

La présente délibération est adoptée à la majorité moins 4 abstentions.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **10 octobre 2022**.

Publiée ou Notifiée le **10 octobre 2022**.

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

La Secrétaire,

M. JOSEPH-EDMOND



Pour extrait conforme,

Le Maire,

M. BAERT

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Demande de Subventions - Street-Art.

.....
Date de décision: 27/09/2022

Date de réception de l'accusé 12/10/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20220927_04

Identifiant unique de l'acte : 012-211200134-20220927-20220927_04-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5 .1

Finances locales

Subventions

attribuées aux collectivités

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DCM Subventions Stree-Art.pdf (99_DE-012-211200134-20220927-20220927_04-DE-1-1_1.pdf)